

## Thème : La fiscalité du couple

**Date :** Vendredi 11 décembre 2020 de 9h30 à 17h

**Lieu :** Grand Hôtel - 9 Place Général Leclerc - 37000 TOURS

*Note : Cette formation est susceptible d'être proposée en visio-conférence selon l'évolution des conditions sanitaires*

### Programme :

- **La fiscalité pendant l'union maritale (imposition du couple IFI)**
- **La fiscalité du divorce (traitement fiscal des pensions alimentaires, prestation compensatoire, dommages et intérêts)**
- **La fiscalité du partage (droit de partage, imposition des plus-values...)**
- **PACS imposition du couple, rupture du pacs et impôts, droit de succession et de donation**
- **Union libre imposition et situation en matière de droits de mutation à titre gratuit**

### Moyens pédagogiques

Intervention orale interactive, échange avec les participants et remise d'un support

### Intervenant

Maître Laurent AIDE, Avocat au Barreau de Poitiers, Spécialiste en droit fiscal et douanier

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »

Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.